



Mr et Mme xxx

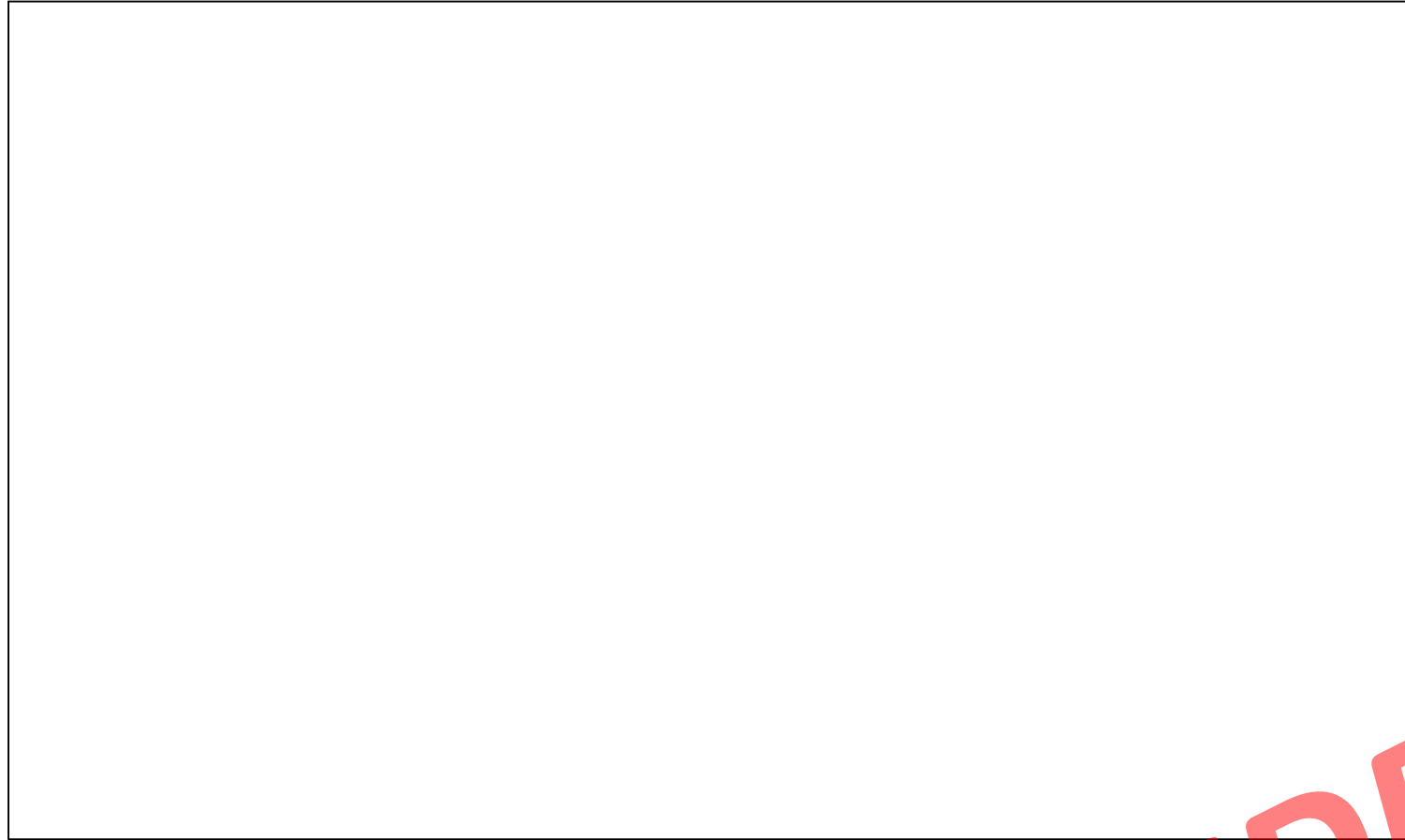
adresse du projet :

xxx

xxx

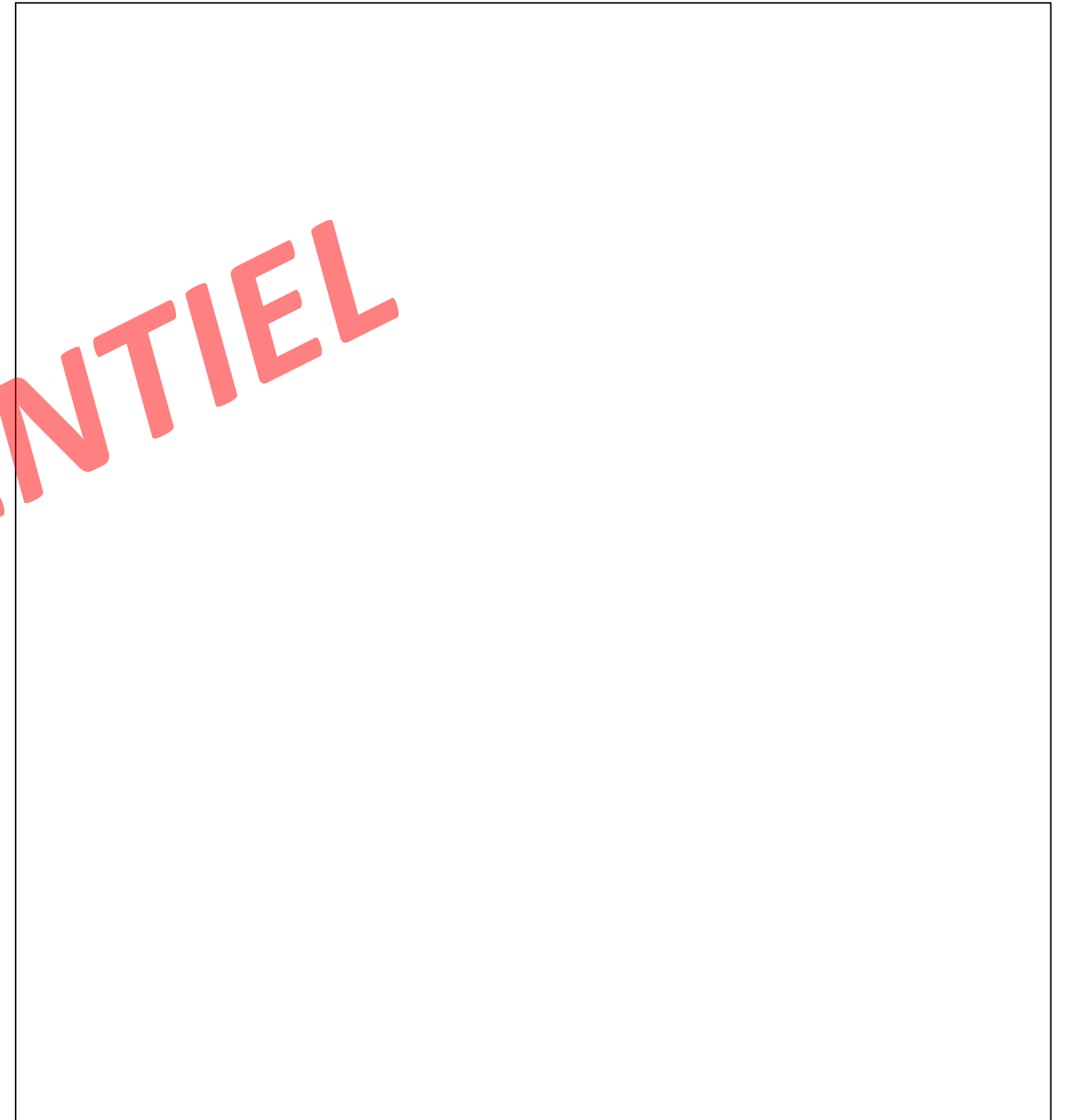
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
POUR UN PROJET D'EXTENSION
ET TRANSFORMATION DES ANNEXES EXISTANTES

Plan de situation

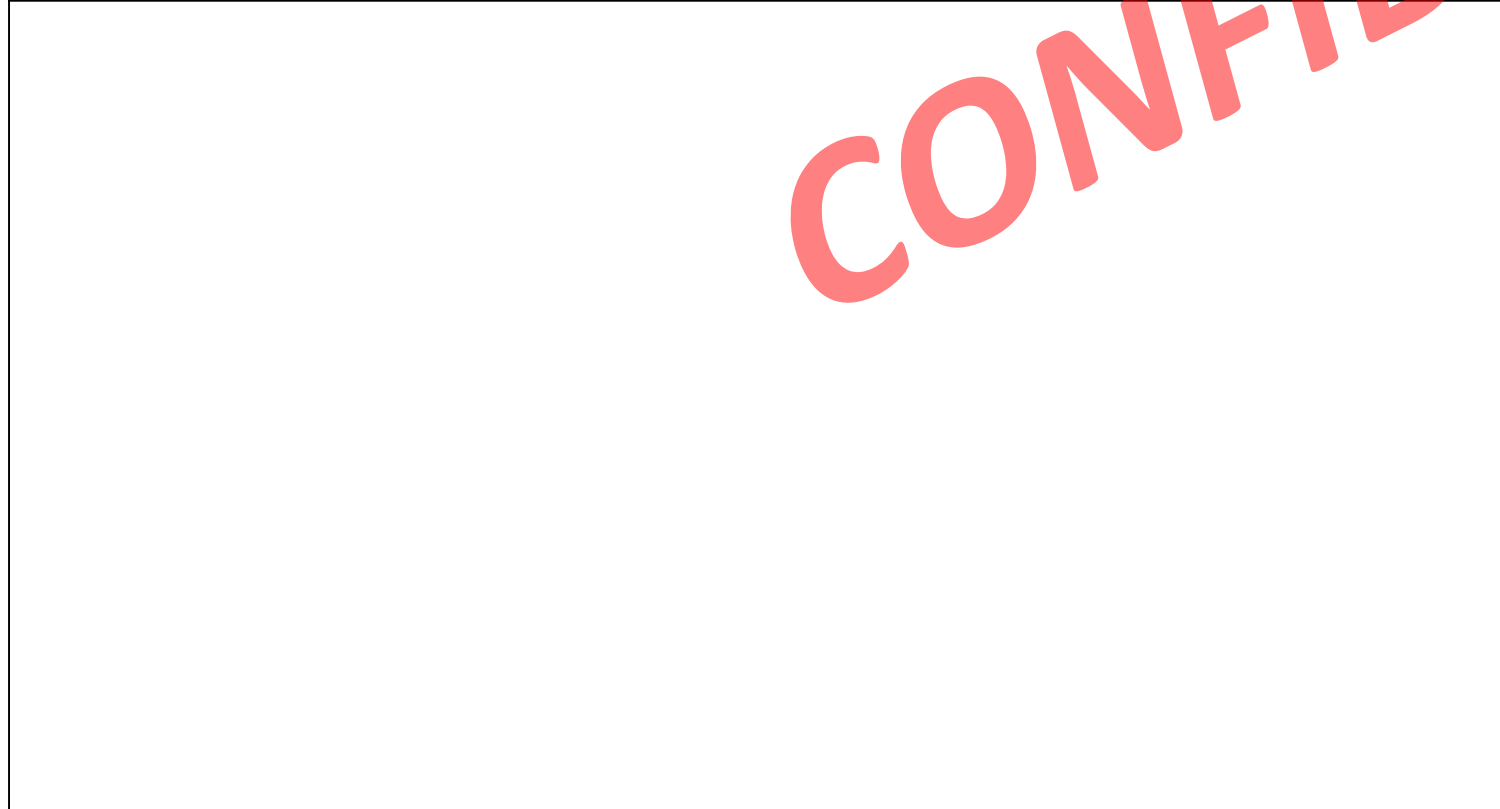


adresse projet : xxx

Extrait cadastral



localisation vue aérienne



CONFIDENTIEL

Maitre d'ouvrage : xxx
Adresse du projet : xxx

PCMI 1 - PLAN DE SITUATION

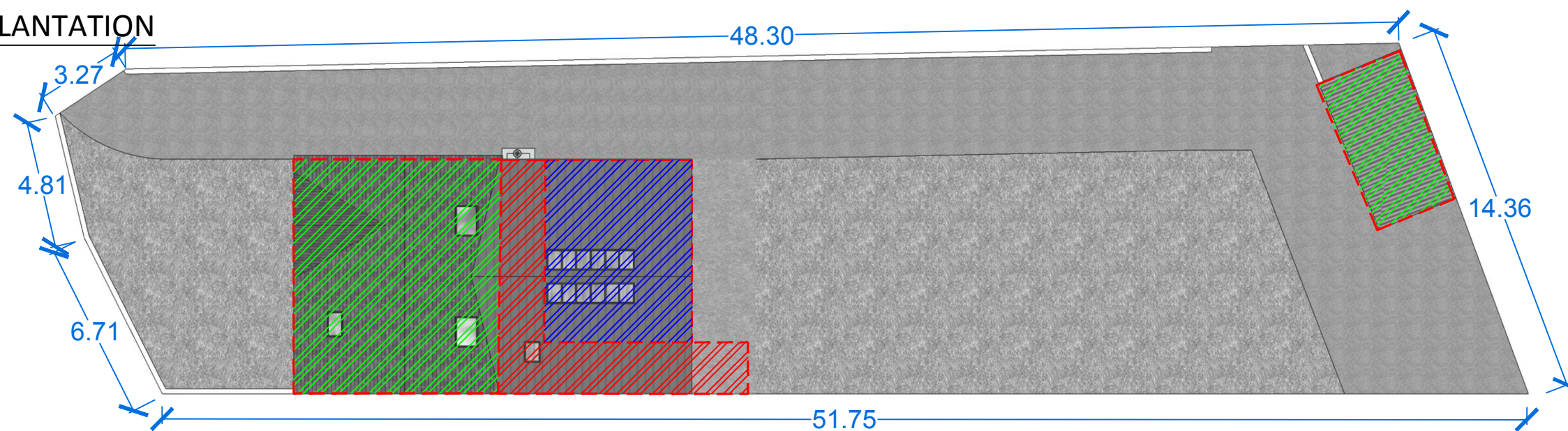
DOCUMENT A IMPRIMER
AU FORMAT A3



12 février 2020

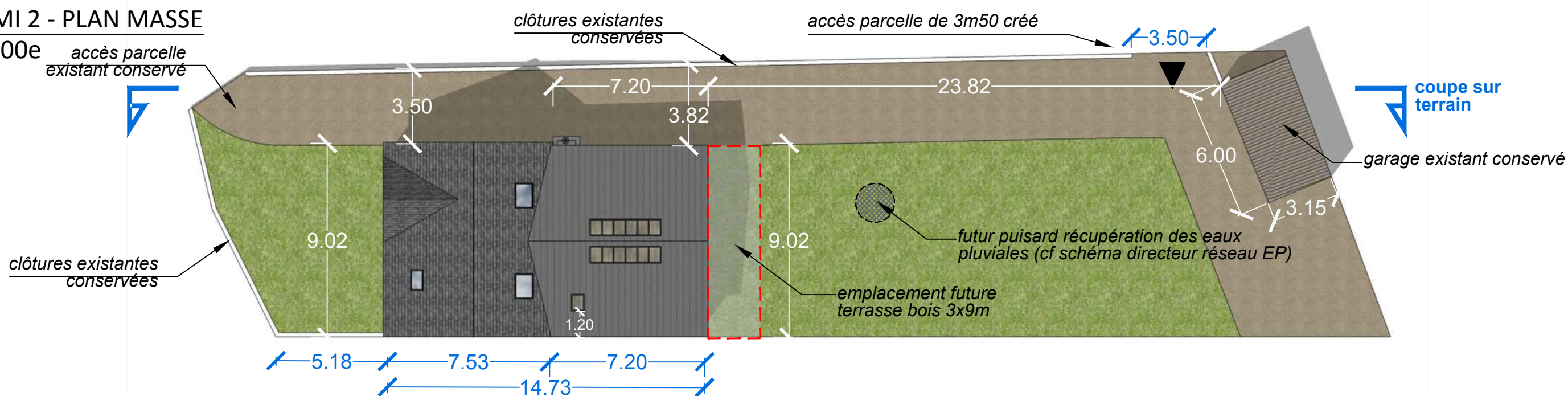
SCHEMA D'IMPLANTATION

1/200e



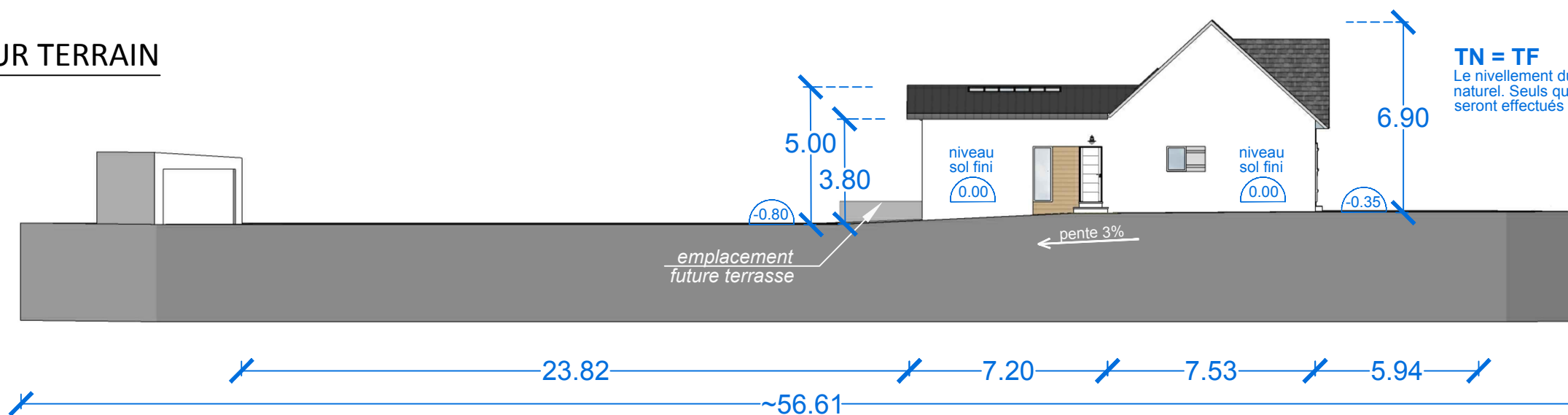
PCMI 2 - PLAN MASSE

1/200e



PCMI 3 - COUPE SUR TERRAIN

1/200e



Maitre d'ouvrage : xxx
Adresse du projet : xxx

PCMI 2 - PLAN MASSE
PCMI 3 - COUPE SUR TERRAIN

échelle : 1/200e
(DOCUMENT A IMPRIMER AU FORMAT A3)

12 février 2020

Environnement existant :

La propriété de Mr & Mme XXX est située au XXX sur la commune de XXX.

Les deux parcelles sur laquelle se trouve la maison et ses annexes sont référencées XXX et XXX.

Leurs surfaces sont de 205m² et 442m². L'environnement proche est composé de parcelles construites de maisons individuelles.

Le terrain comporte une légère pente (voir PCMI 3). Ces parcelles se situent en zone UBe du PLU de la commune de XXX.

Insertion dans l'environnement :

Le projet consiste principalement en la construction d'une extension de la maison sur la façade Est donnant sur le jardin.

La construction implantée sur la parcelle ne modifie en rien le terrain et ses abords ainsi que ses aménagements. La topographie naturelle du terrain sera conservée, seules quelques adaptations mineures réduites à leur minimum seront effectuées pour adapter la future extension sur le site.

Les annexes existantes construites dans le prolongement de la maison sont modifiées et leurs maçonneries reprises pour laisser place à la future extension.

L'ouverture de toit de la salle de bain et le ravalement des façades existantes ont fait l'objet d'une déclaration préalable en avril 2019.

En conformité avec le PLU, l'extension sera implantée dans le prolongement de la construction existante. Ainsi elle sera implantée, au Nord sur le même retrait que la maison existante par rapport à l'avenue XXX, et au Sud sur la limite parcellaire (en lieu et place du pignon de l'extension actuelle). L'extension comprendra un seul niveau. Le projet a une architecture moderne et discrète, avec des volumes simples qui s'intègrent parfaitement dans leur environnement.

Conformément au schéma directeur du réseau eaux pluviales en vigueur, l'évacuation des eaux de pluie est gérée par un dispositif d'infiltration des eaux de type puisard. Des descentes EP seront créées le long des façades de l'extension avec la même teinte que celle-ci. L'ensemble des descentes EP existantes et futures seront raccordées à un puisard qui sera implanté à l'est de l'extension future. Ce futur puisard sera ainsi placé en contrebas du terrain.

Matériaux et couleur de l'extension :

- construction réalisée en parpaing béton
- comme les façades existantes de la maison : enduit teinté dans la masse en finition gratté fin blanc teinte claire RAL 9016 (type Parex blanc du littoral ou similaire)
- gouttières zinc noir et descentes EP blanches
- bardage bois type silverwood Douglas teinte naturelle (en référence aux pins maritimes) aux abords de la porte d'entrée et de la baie donnant sur la façade Est
- couverture zinc noir avec joints debout tous les 50cm ou équivalent
- l'ensemble des menuiseries (fenêtres + porte d'entrée) seront en pvc blanc RAL 9016.
Pour des questions techniques, seule la baie vitrée coulissante sur 3 pans du salon côté Est sera en aluminium blanc RAL 9016
- châssis de toit encastrés dans le plan strict de la toiture
- volets roulants en pvc ou aluminium blanc RAL 7016 intégrés à la maçonnerie et invisible depuis l'extérieur
- le velux de la buanderie sera de même taille que celui de la toiture existante côté ouest (sur rue) soit 65x80
- ouvertures de toiture du salon : 2 châssis fixe encastré dans le plan strict de la toiture de part et d'autre du faitage / dimension ouverture 3m40 x 0m82 à 5 meneaux verticaux / menuiseries aluminium noir

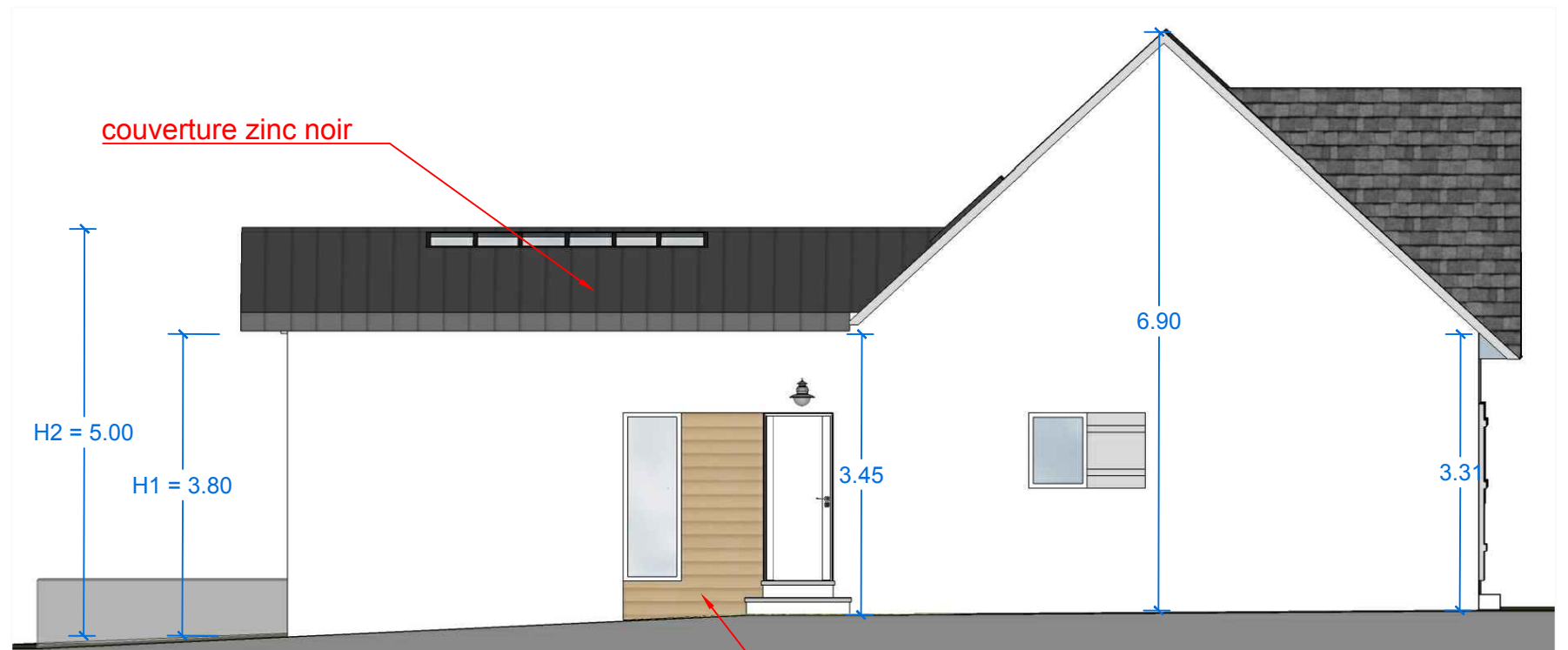
Surface au sol totale (après travaux) : 132,55m²

- existant rdc : 51,61m²
- existant 1er niveau : 27,31m²
- extension future : 53,63m²

L'accès à la construction sera composé d'une allée en gravier. Une terrasse sera disposée dans un deuxième temps devant la façade Est. Les clotures existantes sont conservées, seule un accès de 3m50 sur la parcelle sera créé à proximité du garage existant.

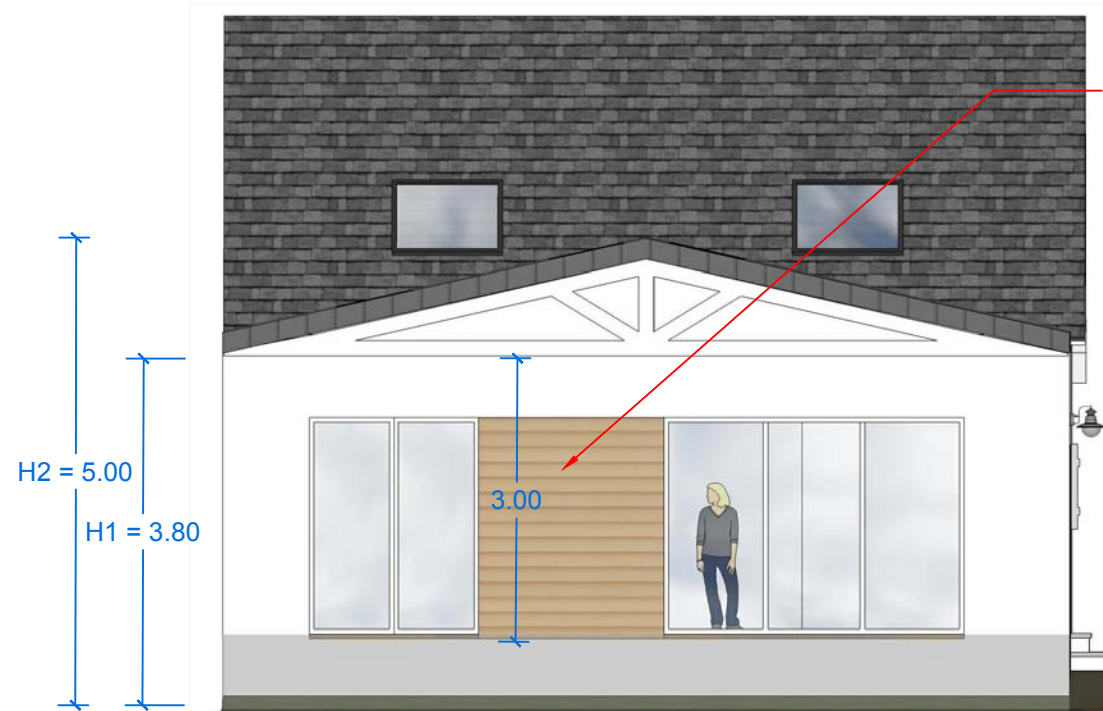


Façade Ouest : idem existant
(éch : 1/80e)



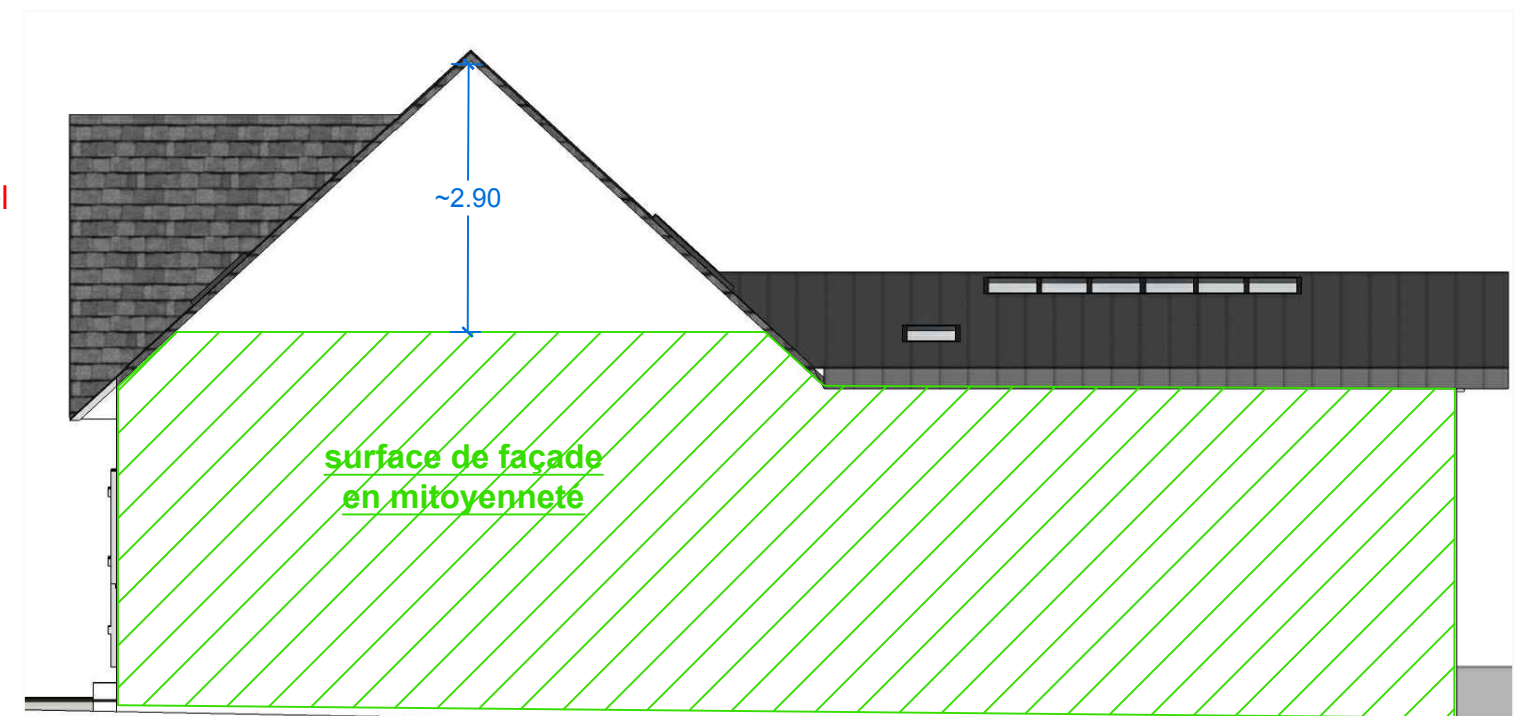
Pignon Nord (éch : 1/80e)

bardage bois type Silverwood
Douglas teinte naturel
ou équivalent

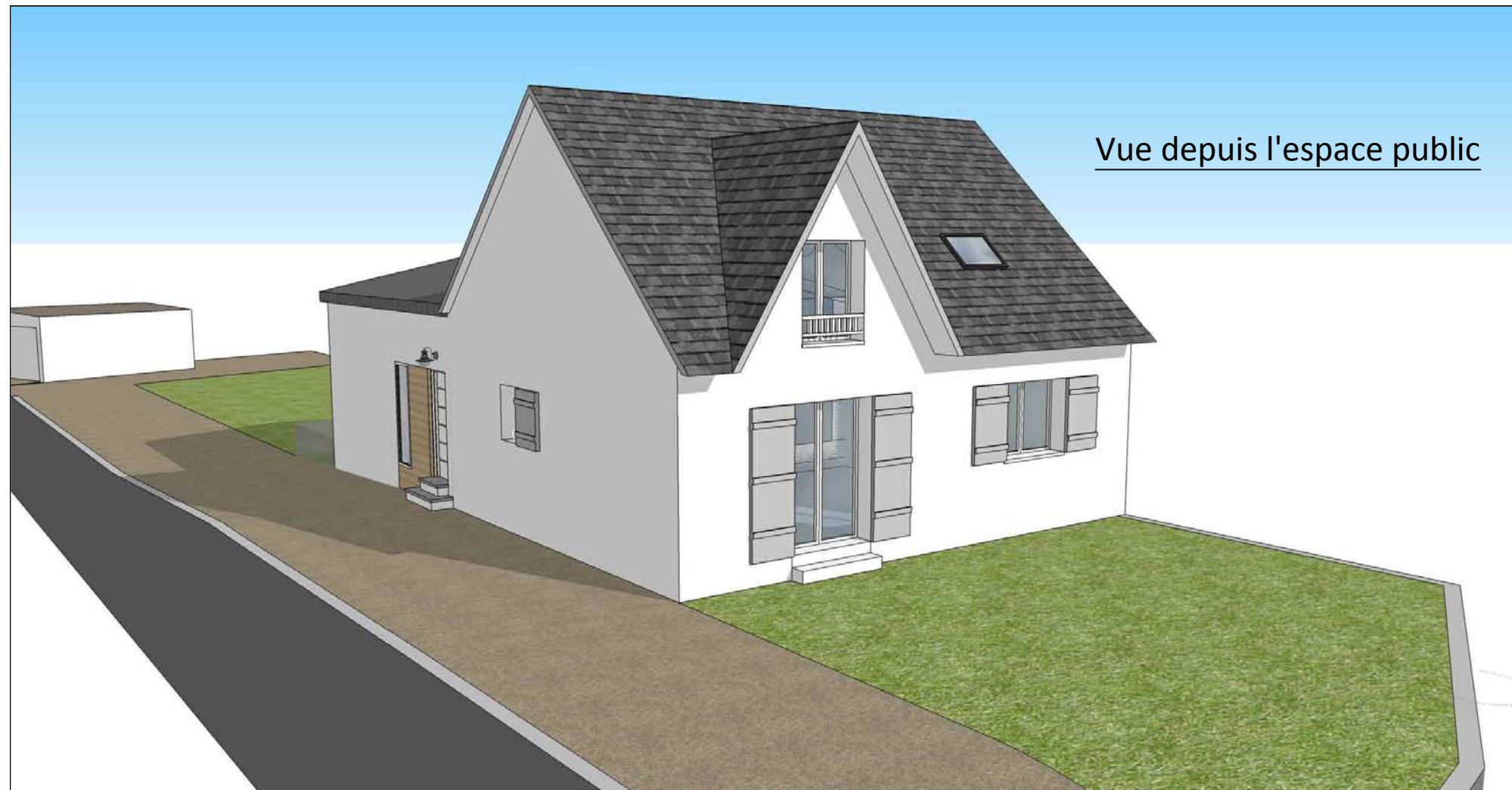


Façade Est (éch : 1/80e)

bardage bois
type Silverwood
Douglas teinte naturel
ou équivalent



Pignon Sud mitoyen (éch : 1/80e)



Vue depuis l'espace public



Vue depuis le jardin

*emplacement
future terrasse*

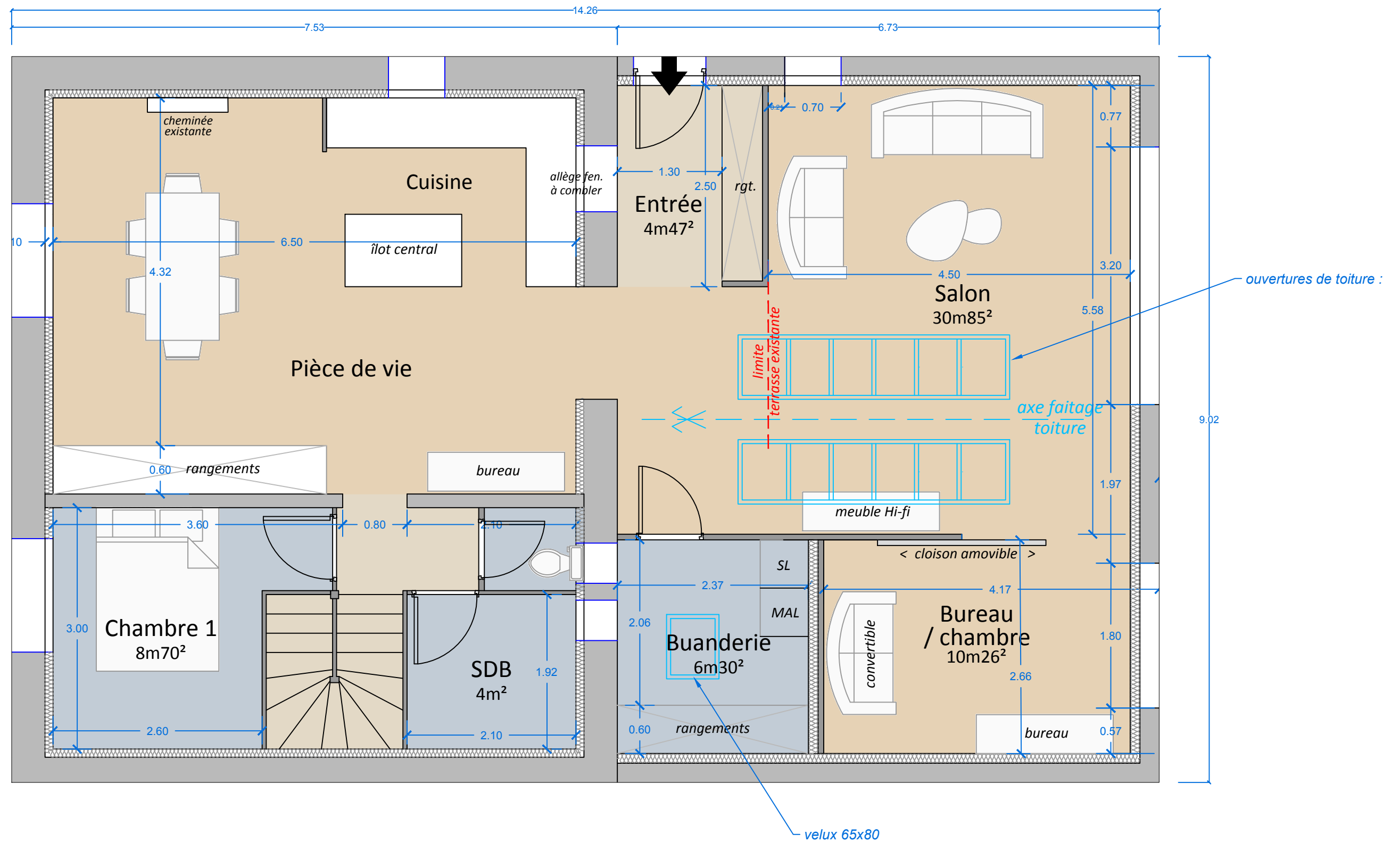


Maitre d'ouvrage : xxx
Adresse du projet : xxx

PCMI 7 - ENVIRONNEMENT PROCHE
PCMI 8 - ENVIRONNEMENT LOINTAIN

(DOCUMENT A IMPRIMER AU FORMAT A3)

12 février 2020



SURFACE AU SOL TOTALE (après travaux) : 132,55m²

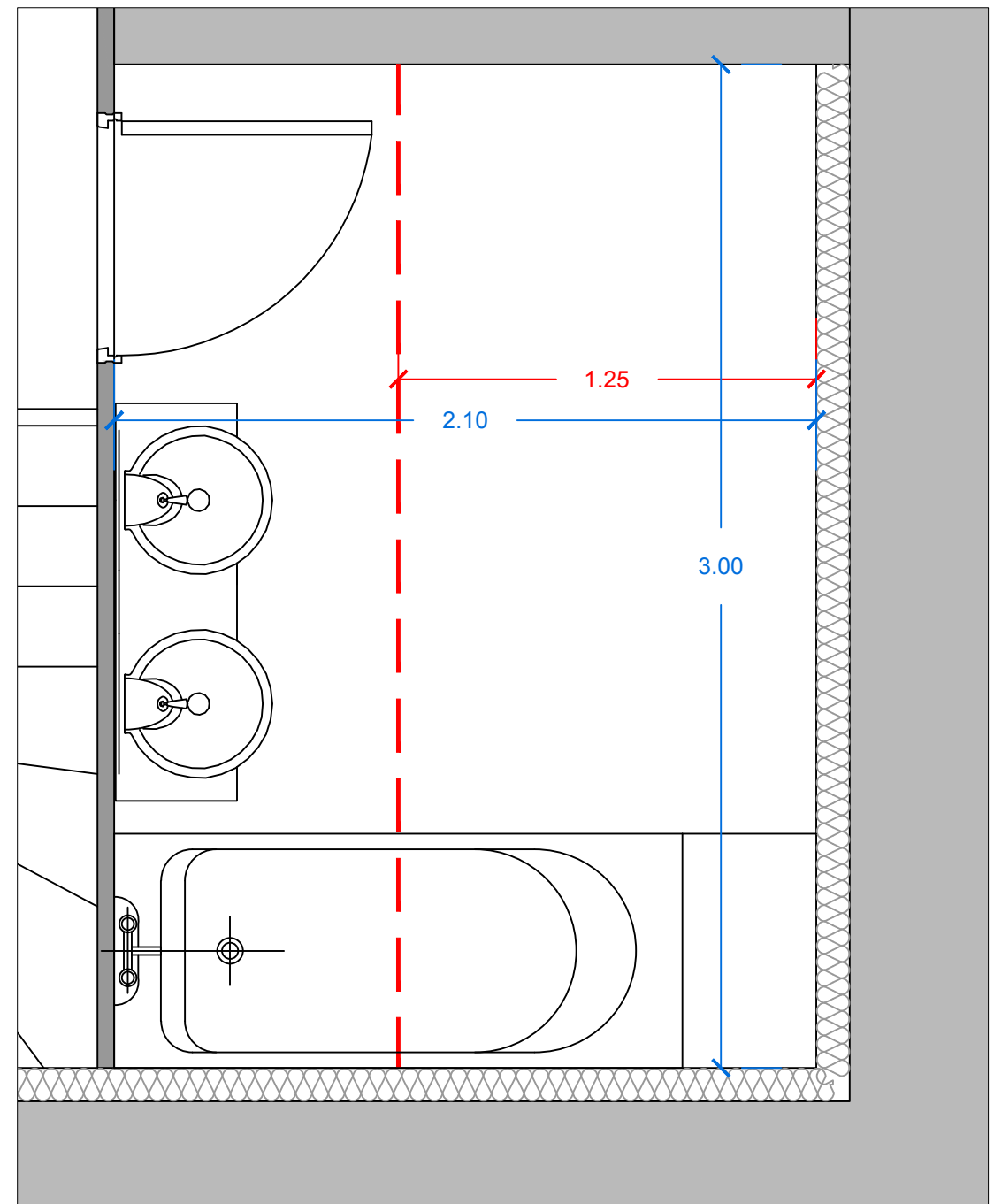
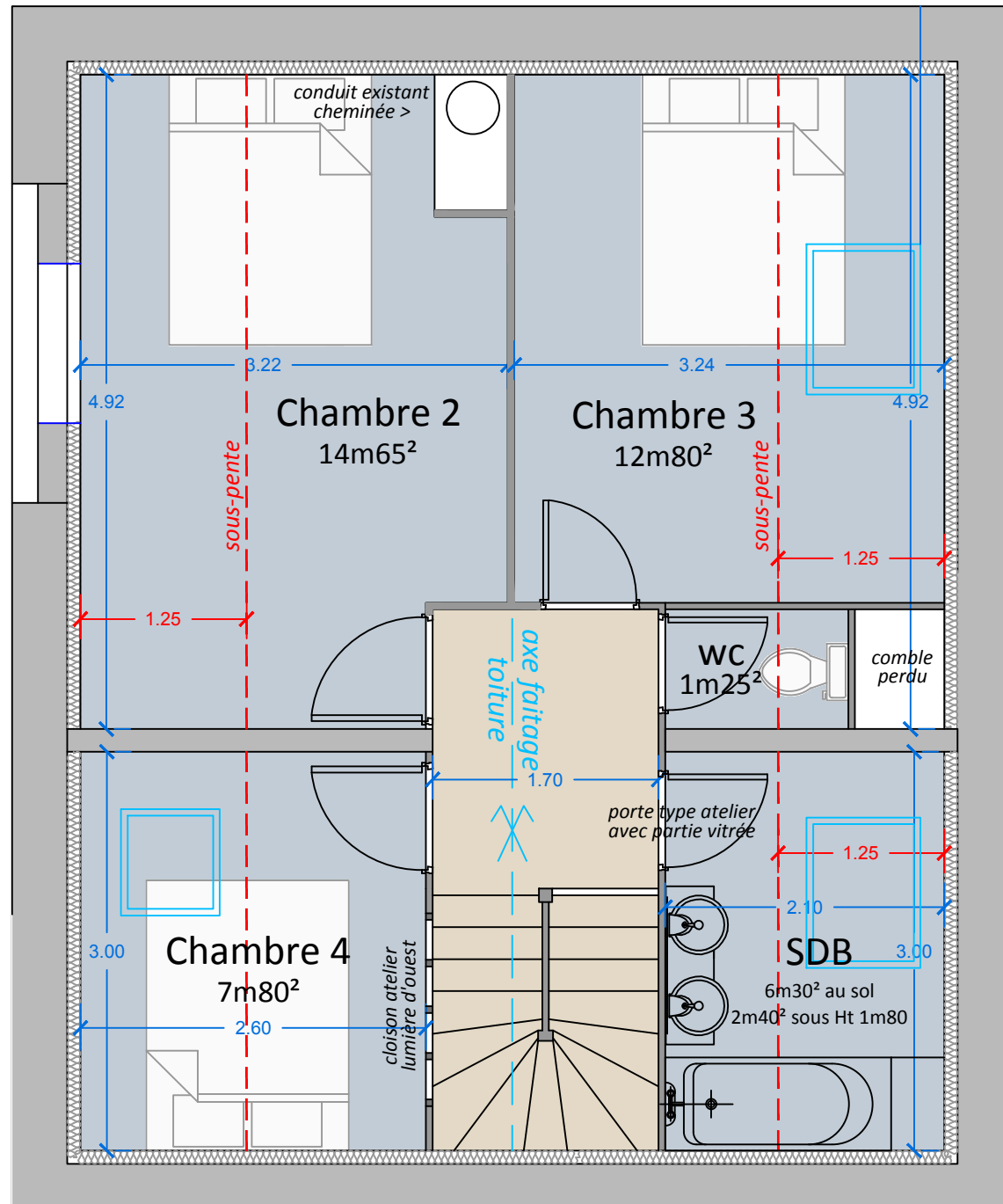
- existant rdc : 51,61m²
- existant 1er niveau : 27,31m²
- extension future : 53,63m²

Maitre d'ouvrage : xxx
Adresse du projet : xxx

PLAN INTERIEUR DU RDC

(DOCUMENT A IMPRIMER AU FORMAT A3)

12 février 2020



zoom

Maître d'ouvrage : xxx
 Adresse du projet : xxx

PLAN INTERIEUR DU 1er ETAGE

(DOCUMENT A IMPRIMER AU FORMAT A3)

12 février 2020